# **ORGANISATION MONDIALE**

## RESTRICTED

### S/WPPS/M/22

11 novembre 1998

**DU COMMERCE** 

(98-4464)

Groupe de travail des services professionnels

#### NOTE SUR LA RÉUNION TENUE LE 22 OCTOBRE 1998

#### Note du Secrétariat

1. Le Groupe de travail des services professionnels a tenu sa vingt-deuxième réunion le 22 octobre 1998. L'ordre du jour de la réunion figurait dans l'aérogramme WTO/AIR/938. La principale question à l'ordre du jour était l'examen de la Note du Président sur la forme juridique des disciplines concernant les services comptables. Parmi les autres questions examinées figuraient la Note informelle révisée du Président sur l'examen des questions ayant trait aux articles XVI et XVII de l'AGCS ainsi que l'avant-projet de rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce des services, concernant les services comptables.

#### Travaux découlant du paragraphe 2 a) de la Décision sur les services professionnels

- 2. Le <u>Président</u> a présenté sa note informelle révisée, intitulée "Examen des questions ayant trait aux articles XVI et XVII de l'AGCS dans le contexte des disciplines relatives à la réglementation intérieure dans le secteur des services comptables" (job n° 5368, 7 octobre 1998). Il a déclaré que la note ne ferait pas partie des disciplines comptables, mais qu'elle serait jointe au rapport que le Groupe de travail présenterait au Conseil du commerce des services. Les Membres ont accepté la Note révisée à la suite d'une brève discussion au cours de laquelle le représentant des Communautés européennes a dit que le rapport du Groupe de travail au Conseil devrait s'intituler "Rapport" plutôt que "Recommandations" comme c'était le cas dans l'avant-projet actuel.
- 3. La discussion sur la Note du Président intitulée "Forme juridique et disciplines relatives aux services comptables" (job n° 5362, 7 octobre 1998) s'est déroulée sur le mode informel. La plupart des Membres ont appuyé l'adoption du projet de Décision du Conseil, avec des modifications. Le représentant de la Corée a déclaré que, dans la mesure où l'on ne pouvait garantir formellement que les Membres appliqueraient toutes les disciplines, il fallait ajouter dans les listes des Membres, à côté des disciplines, une disposition commune autorisant les Membres qui avaient adopté des disciplines sous forme de document de référence, à modifier ou à retirer ces disciplines de leur liste sans compensation au cas où ces disciplines ne seraient pas totalement intégrées à l'AGCS. Toutefois, la Corée ne bloquerait pas la formation d'un consensus sur cette question. Le représentant de ce pays a ensuite demandé que ses observations figurent au procès-verbal officiel de la réunion. Le Président a conclu les débats en relevant qu'un consensus s'était dégagé sur les modifications à apporter à plusieurs paragraphes, mais que des divergences subsistaient sur certains points essentiels. Les Membres ont alors accepté la suggestion du Président de tenir des consultations informelles en vue de trouver un accord sur le projet de Décision du Conseil.
- 4. La réunion du Groupe de travail a également examiné de manière informelle l'avant-projet de rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce des services. Celui-ci a été approuvé par les Membres, avec quelques modifications, et il a été demandé au Secrétariat de préparer un projet de rapport complet.

- 5. Au titre des "Autres questions", les Membres sont également convenus de demander au Secrétariat de préparer un projet de rapport annuel du Groupe de travail des services professionnels au Conseil pour la prochaine réunion du Groupe.
- 6. Les Membres ont décidé de tenir la prochaine réunion du Groupe de travail le 16 novembre 1998.